



Favoriser l'initiative des écoles et des établissements

Publié le 20/12/2017 – Mis à jour le 20/12/2017

Objectif 1 :

Accompagner, valoriser et transférer les expérimentations et innovations pédagogiques

De nombreuses expérimentations et innovations pédagogiques existent dans les écoles et les établissements de l'académie. Il s'agit de s'appuyer sur cette richesse pour favoriser le partage d'expériences et de mieux exploiter à différents niveaux les réflexions conduites, tout en prenant appui sur les travaux de la recherche et aussi sur l'ouverture internationale.

Objectif 2 :

Développer des espaces de réflexions pédagogiques partagées

L'ambition consiste à faire des écoles, des établissements, des circonscriptions et des bassins des espaces de réflexion pédagogique partagée dans une éthique de la confiance et donc de véritables lieux de formation et d'analyse de pratiques.

Objectif 3 :

Permettre aux écoles et aux établissements d'identifier leurs réussites et leurs marges d'évolution en s'appuyant sur le dispositif académique d'évaluation

Un des défis majeurs à relever au sein de l'école consiste à y développer une dynamique de l' "apprendre ensemble" et à y renforcer l'intelligence collective autour de l'auto-évaluation. Il s'agit donc de conforter la mise en oeuvre du protocole académique d'évaluation des écoles et des établissements qui donne la priorité à une démarche d'auto-évaluation conduite à l'interne et accompagnée par un regard externe.

Date :
20/12/2017

M.A.J. le 20/12/2017

Dans cette rubrique

- [Réussite](#)
- [Insertion](#)
- [Solidarité](#)
- [Coopération](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37